

Comment réaliser son business plan ?

Objectifs ?

Sécuriser la création de son cabinet libéral (création ou reprise de clientèle) et obtenir des financements.

En quoi cela consiste-t-il ?

Réaliser un business plan (ou prévisionnel) consiste à établir à l'avance, en vous projetant, les documents comptables de vos 3 ou 5 premiers exercices.



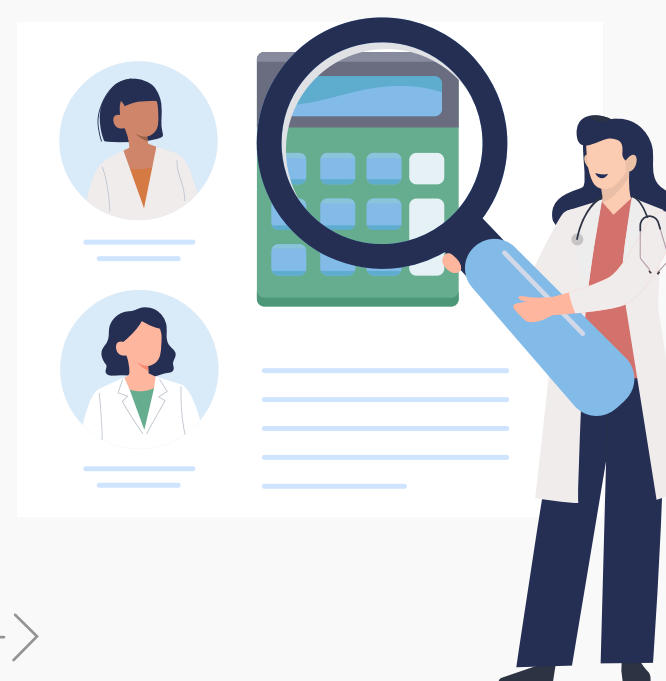
Comment faire ?

1



Définir les prestations de santé proposées car certaines peuvent être soumises à TVA actes non remboursés SS des médecins généralistes, mésothérapeutes, dermatologues, angiologues et des chirurgiens esthétiques et vasculaires.

2



Chiffrer les moyens nécessaires à l'exercice de votre activité

investissements, embauches, matériel, infrastructure et les moyens financiers pour y répondre.

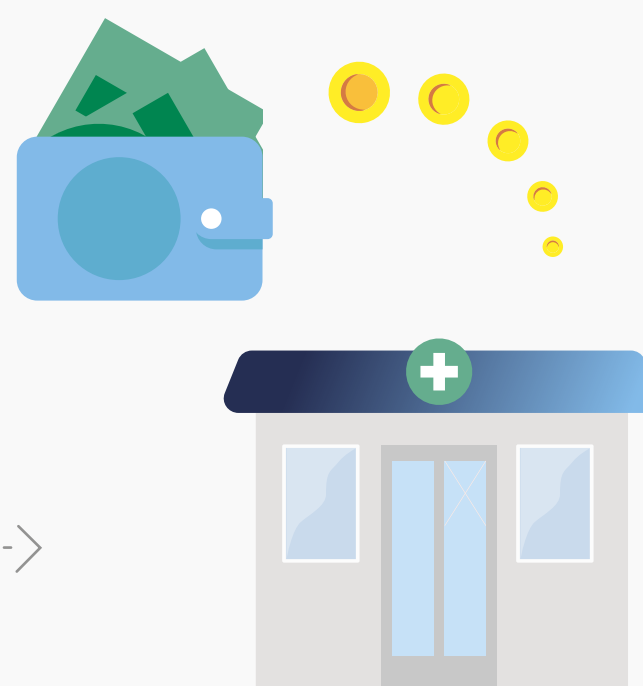
3



Evaluer les recettes prévisibles

Des recettes attendues sur une projection de 3 à 5 ans selon les prestations médicales proposées.

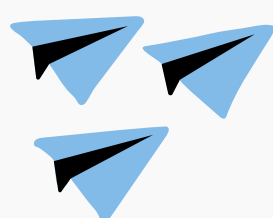
4



Estimer les charges prévisionnelles

loyer, intérêts d'emprunt, charges courantes, en étant particulièrement vigilant sur vos cotisations sociales personnelles. Ces cotisations seront en effet appelées sur une base forfaitaire au départ et régularisées seulement au bout de deux ans.

5



Se projeter concrètement et appréhender sereinement son installation en établissant une feuille de route des premiers mois d'activité.

